

Ouagadougou, le 24 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Communication, session 2025.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN COMMUNICATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO HAROUNA	381598	B18823066	20/08/86
2°	COULIBALY DJAKALIA	366309	B14087409	20/12/90
2°	OUEDRAOGO ZAKARIA	239257	B16912938	19/12/87
2°	TRAORE MOUSSA	280816	B15211159	13/08/88
2°	MANDZABA CLAVER THEOPHANE WENDYAM	376135	B19734430	11/12/98
6°	COULIBALY SANOUHAN CHRISTINE	220300	B10088587	01/07/83
6°	SAWADOGO IRENE	303220	B16036921	09/04/87
8°	TAONSA ALI	211851	A3261560	12/12/82
8°	TAGNABOU EMELINE	211850	B11767793	27/10/84
8°	KOUGWINDIGA HAROUNA	247652	B12773271	31/12/83
11°	TIENDREBEOGO LARISSA	246656	B7445622	26/03/86
11°	BANCE/KABORE ALIZETA	226295	B16928876	07/07/82
11°	KABORE REMOND	201121	B20673116	03/01/85
11°	FAYAMA KAMELE	202692	B14981446	13/05/79
11°	OUEDRAOGO LUCIEN	381998	B10105487	31/12/99

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS EN COMMUNICATION

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*